



Covoiturage pour les messes dominicales

Initiative

mercredi 22 février 2017, par [Abbé Amaury Sartorius](#)

Des fidèles dont la mobilité est réduite du fait d'un handicap ou de l'âge avancé ne peuvent pas venir à la messe par manque de moyen de transport. Découvrez le covoiturage paroissial.

La conférence Saint Vincent de Paul a été interpellée par un couple âgé parvenant encore à aller vaillamment par ses propres moyens jusqu'à Saint-Lubin, mais soulignant combien cette « indépendance » est fragile. Dans notre communauté, des paroissiens s'effacent et perdent le contact et la possibilité de partager la vie communautaire, dès lors que des difficultés de mobilité ne leur permettent plus d'aller par leurs propres moyens à la messe.

Nous proposons d'organiser un service d'accompagnement pour la messe, afin de permettre à nos frères et sœurs dont la mobilité est réduite, de pouvoir continuer à être physiquement présent(e)s au sein de notre communauté paroissiale.

Pour ce faire, nous souhaitons privilégier la proximité entre le conducteur et son passager, afin de faciliter les transports et pour leur permettre de s'organiser pour le choix des horaires, de mieux se connaître dans la durée et d'enrichir aussi les opportunités d'entraide.

Nous cherchons donc des conducteurs volontaires qui se proposent pour prendre des premiers relais, ou prendre en charge dans la durée (parlons en années scolaires renouvelables, de septembre à septembre) le transport d'un ou deux paroissiens à mobilité réduite.

La conférence Saint Vincent de Paul compte déjà plusieurs volontaires pour prendre les premiers relais. Elle assurera la mise en place de ce service paroissial, et cherchera des conducteurs « Saint-Christopheur » pour chacune des personnes qui demanderont ce service.

La coordination recevra les demandes et les propositions de transport et mettra en relations les « Saint-Christopheur » et les transportés.

En récapitulant :

- ▶ 1. Si vous êtes ou connaissez une personne qui ne peut raisonnablement se déplacer seule depuis son domicile pour venir à la messe, mais qui souhaite y participer, transmettez vos coordonnées en écrivant à covoiturage@paroisserrambouillet.fr
- ▶ 2. Si vous êtes souvent disponibles le dimanche matin 30 min avant la messe de 11h et 30 min après, et que vous pourriez de temps à autre transporter un paroissien à mobilité restreinte, contactez- nous de la même façon. Nous vous solliciterons le cas échéant pour répondre à de nouvelles demandes, le temps

de trouver un « Saint-Christopheur » de proximité.

▶ 3. Si vous êtes prêts à aider régulièrement un paroissien à mobilité restreinte qui habite près de chez vous mais que vous ne connaissiez pas encore, ou qui n'a pas eu la simplicité de vous demander ce service, contactez-nous (covoiturage@paroissierambouillet.fr) et nous vous solliciterons pour vous confier ce service, que vous aurez ensuite tout loisir d'aménager directement avec l'intéressé(e) - fréquence, horaires, temps forts, ... en fonction de vos disponibilités et contraintes.

Nous privilégierons la proximité géographique pour ces rapprochements transporteurs-transportés, afin de faciliter l'entraide et développer des liens fraternels entre des paroissiens qui, bien qu'habitant à proximité, ne se connaissaient pas. Cette connaissance permet de réduire les situations d'isolement, et de rendre d'autres services, précieux pour celui qui les reçoit, et simples pour celui qui les offre ; courses (en même temps que les siennes), nouvelles, journaux, livres, aide aux devoirs, garde des enfants ...

Ouvrons grande la porte de notre cœur. Que l'Esprit Saint nous transporte tous dans la paix et la joie.